Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260224-2402202611-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI[illegible]

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
24 Février 2026

N°24.02.2026.11

OBJET :

Affectation du résultat de fonctionnement 2025

Date de convocation :
18 Février 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	9
Nombre de pouvoirs :	6

Vote :	
Pour :	26
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FEREC, Maire

Etaient présents : M FEREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M PERINAUD Jean-Claude, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme COCOUAL Marie-Laure, Mme MOLARET Solange, M GUYADER Ronan, Mme LE GALL Laurianne, M CLOAREC Jean-Paul, Mme ROHOU Céline, Mme DUMOULIN Murielle, M CAM LE NY Maël, M ALLAIN Frédéric, M PETIT Frédéric, Mme COURTOIS Sophie, M PERROT Jean-Claude, M AUBIN David, Mme HUGONNET Gwénaëlle.
Etaient absents excusés : Mme DAO Aurélie, M NIHOUARN Raymond, M GESTIN Philippe, Mme GOURHANT Nathalie, M GAKIERE Fabrice, Mme LE ROY Anne-Sophie, Mme MICHAUD Sabine, M LE GUYADER Stéphane, Mme ROMÉ Cindy.
Pouvoirs :
Mme DAO Aurélie donne pouvoir à M CAM LE NY Maël,
M NIHOUARN Raymond donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M GUYADER Ronan,
Mme GOURHANT Nathalie donne pouvoir à Mme MOLARET Solange
Mme LE ROY Anne-Sophie donne pouvoir à M FEREC Thomas
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M PERINAUD Jean-Claude

M ALLAIN Frédéric a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que l'affectation du résultat consiste à utiliser l'excédent dégagé en section de fonctionnement pour financer en priorité les besoins de la section d'investissement.

En 2025, la section de fonctionnement présente un excédent de 4 379 503,58 €. La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 2 426 220,02 €, lié au déficit d'investissement et aux restes à réaliser.

Il est proposé d'affecter 2 426 220,02 € en section d'investissement (compte R1068) et de reporter le solde, soit 1 953 283,56 €, en section de fonctionnement (compte R002)

– la section de fonctionnement du Compte Financier Unique 2025 du budget principal présente un résultat excédentaire de 4 379 503,58 € ;
– la section d'investissement présente un besoin de financement total de 2 426 220,02 €, résultant :
- du déficit de la section d'investissement, qui s'élève à 1 744 629,22 € ;
- et du solde négatif des restes à réaliser, soit 681 590,80 €, correspondant à des restes à réaliser en dépenses de 725 562,80 € et des restes à réaliser en recettes de 43 972,00 €.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission finances personnel administration générale du 17 février 2026

Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260224-2402202611-DE

Conformément aux dispositions applicables, et afin d'assurer l'équilibre de la section d'investissement ;

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 comme suit :

1- 2 426 220,02 € au compte R1068 – excédents de fonctionnement capitalisés, en section d'investissement, afin de couvrir le besoin de financement de l'investissement ;
2- 1 953 283,56 € en report de fonctionnement au compte R002.

Fait et délibéré le 24 Février 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FEREC

